

# Dix faits stylisés à propos des inégalités dans les pays développés

[blogs.alternatives-economiques.fr/anota/2019/10/30/dix-faits-stylises-a-propos-des-inegalites-dans-les-](https://blogs.alternatives-economiques.fr/anota/2019/10/30/dix-faits-stylises-a-propos-des-inegalites-dans-les-)

Ces dernières années, les inégalités de revenu dans les pays développés ont fait l'objet d'une attention renouvelée, aussi bien de la part des économistes que des responsables politiques. Au milieu du vingtième siècle, les économistes s'étaient détournés de la question de la répartition du revenu, estimant, à la suite de Simon Kuznets (1955), que la poursuite de la croissance économique tendait mécaniquement à réduire les inégalités ou bien que ces dernières étaient fondamentalement propices à la croissance économique.

Ces vingt dernières années ont été marquées par l'essor des études empiriques visant à rendre compte de l'évolution des inégalités à long terme. Ces études ont suggéré non seulement que les inégalités sont reparties à la hausse dans les pays développés depuis bientôt un demi-siècle, mais aussi que leur accroissement pouvait nuire en définitive au rythme et à la soutenabilité de la croissance économique. L'intérêt pour la question des inégalités s'est notamment particulièrement accru dans le sillage de la Grande Récession, notamment parce qu'elles semblent avoir joué aux Etats-Unis un rôle crucial dans la montée des déséquilibres qui ont conduit à la crise financière.

Lucas Chancel (2019) vient de passer en revue les enseignements tirés de cette littérature. Il en a tiré dix grands faits stylisés.

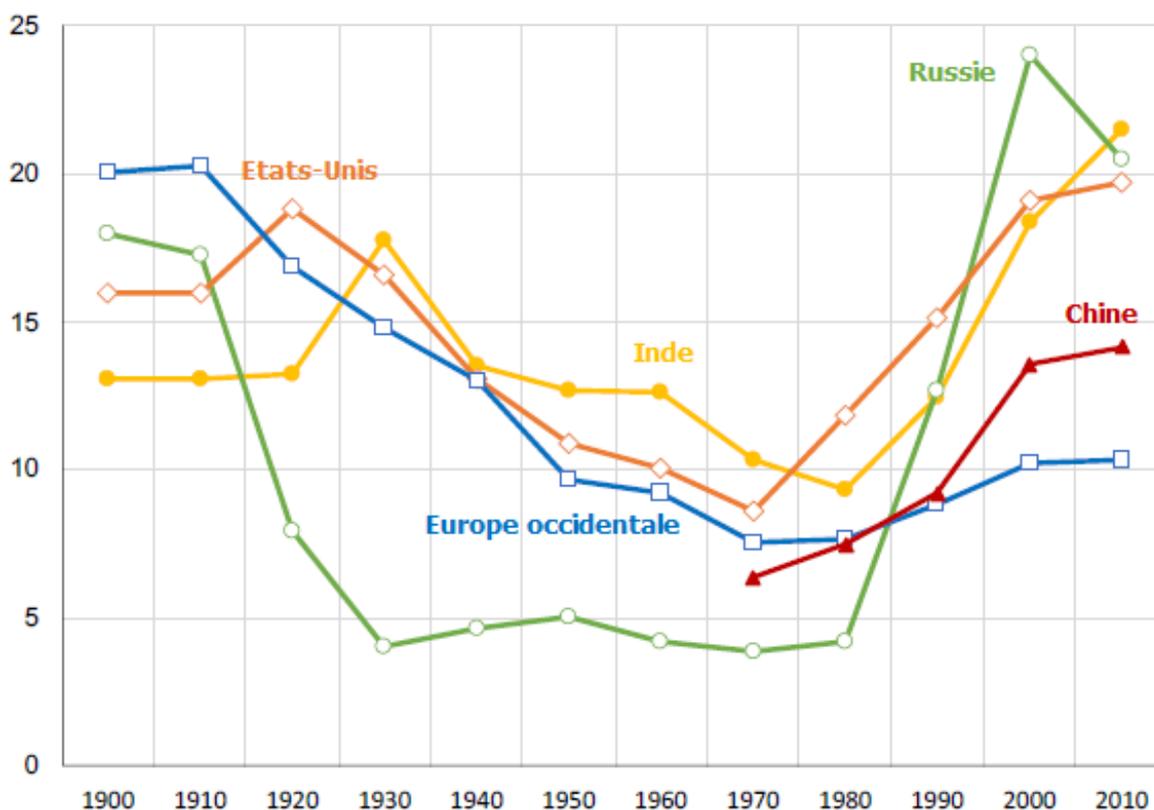
## **1. Même à l'ère du numérique, les données sur les inégalités restent parcellaires.**

En effet, les indicateurs traditionnellement utilisés pour suivre l'évolution des inégalités de revenu et de patrimoine restent imparfaits lorsqu'il s'agit d'effectuer des comparaisons dans le temps ou dans l'espace. Ils s'appuient en effet souvent sur les déclarations obtenues au fil d'enquêtes menées auprès des ménages. Ces déclarations relatives au revenu et au patrimoine peuvent être erronées et elles semblent d'autant plus biaisées (à la baisse) que l'on déplace la focale vers le haut de la répartition. Les données recueillies par les administrations fiscales permettent d'obtenir de meilleures estimations des hauts revenus et des gros patrimoines, mais elles ne sont pas non plus sans avoir de sérieuses insuffisances, ne serait-ce qu'en raison des différences dans les législations et définitions retenues par les différents pays. Les données fiscales souffrent aussi des pratiques d'évasion fiscales. Par exemple, selon les données officielles, la part du patrimoine détenue par les 0,01 % les plus riches s'élève à 5 % en Russie et à 3,5 % en France ; selon les estimations d'Annette Alstadsæter et alii (2018), elles s'élèveraient plutôt autour de 12 % et 5,5 % respectivement. Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez, Gabriel Zucman et leurs divers coauteurs ont cherché à développer une nouvelle méthodologie, celle des comptes nationaux distributionnels (*distributional national accounts*, DINA) pour surmonter ces diverses limitations, une méthodologie qui combine les données issues de plusieurs sources de données, notamment celles de la comptabilité nationale, des administrations fiscales et des enquêtes. Malgré ces efforts,

les données sur les inégalités restent encore parcellaires.

**2. Après un long déclin, les inégalités de revenu augmentent à divers rythmes depuis les années 1980 dans la plupart des pays développés.** Elles avaient en effet fortement diminué de la Première Guerre mondiale jusqu'aux décennies suivant immédiatement la Seconde Guerre mondiale (cf. graphique 1). Au début du vingtième siècle, les 1 % les plus riches des pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord détenaient environ 17-20 % du revenu national ; cette part atteignait environ 8 % dans les années 1970-1980, pour s'élever entre 10,5 % et 20 % à la fin des années 2010. Cette dynamique a également été observée dans d'autres pays développés, comme l'Australie et le Japon. La baisse des inégalités de revenu tient essentiellement à la chute des revenus du capital et cette dernière s'explique principalement par les destructions du patrimoine associées aux guerres mondiales et à la Grande Dépression des années trente, mais aussi à des politiques comme l'instauration d'une fiscalité progressive, l'investissement dans l'éducation et l'essor des revenus de transfert.

**GRAPHIQUE 1 Part du revenu détenue par les 1 % les plus riches (en %)**



source : Chancel (2019)

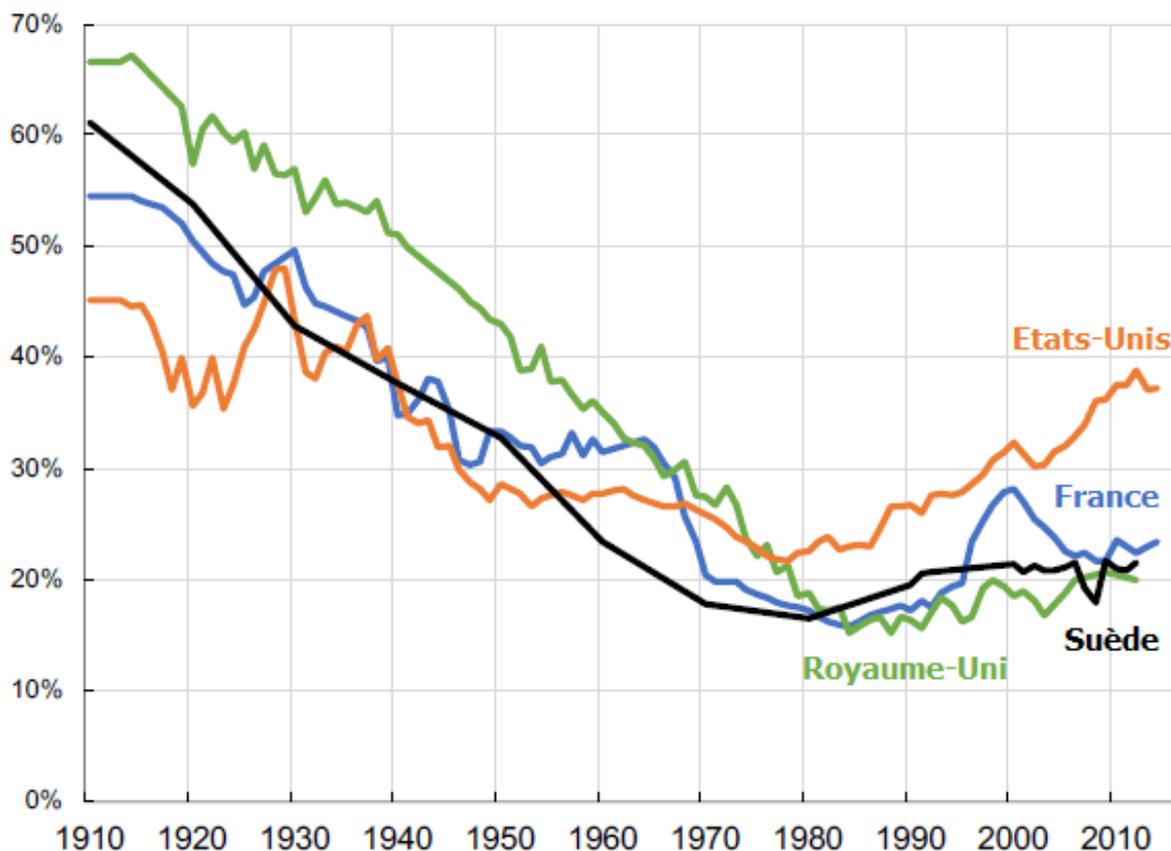
Depuis les années 1980, il y a une divergence dans la croissance des revenus au bas de la répartition entre l'Europe et les Etats-Unis [Blanchet *et alii*, 2019]. Entre 1980 et 2017, la part du revenu détenue par les 50 % les plus pauvres est passée de 20 % à 12,5 % aux Etats-Unis, mais d'environ 10 % à 20 % en Europe. Entre 1980 et 2016, les 0,001 % les plus riches ont vu leur revenu augmenter de 650 % aux Etats-Unis, mais de 200 % en

Europe. Cette divergence dans l'évolution des inégalités semble naturellement s'expliquer par des différences dans les politiques mises en œuvre des deux côtés de l'Atlantique.

**3. Les pays développés se sont enrichis, mais leur gouvernement s'est appauvri.** Les pays développés semblent connaître un véritable retour du capital au vingt-et-unième siècle [Piketty et Zucman, 2014]. Le ratio richesse nationale sur revenu s'élevait à 500-700 % au début du vingtième-siècle, puis elle a diminué pour atteindre 200-350 % après la Seconde Guerre mondiale, pour ensuite augmenter et s'élever à 400-600 % au cours des dernières années. En l'occurrence, la hausse du ratio richesse sur revenu s'explique par la hausse de la seule richesse privée ; le ratio patrimoine public sur revenu a par contre chuté, non seulement en raison de l'accroissement de l'endettement public, mais aussi en raison des ventes d'actifs publics. Or, un patrimoine public faible (voire négatif dans certains pays) peut avoir tendance à réduire la capacité (et la volonté) des gouvernements à investir dans des politiques susceptibles de réduire les inégalités de revenu.

**4. Le capital fait son retour, mais pour les plus riches.** L'essor du patrimoine privé s'est accompagné d'un creusement des inégalités dans la détention de ce patrimoine (cf. graphique 2). Aux Etats-Unis, les 1 % les plus riches ont pu détenir jusqu'à 45 % du patrimoine national au début du vingtième siècle ; cette part a ensuite diminué pour atteindre environ 25 % dans les années soixante-dix, puis elle a augmenté pour s'élever de nouveau à 40 % ces dernières années [Saez et Zucman, 2016]. Les inégalités de richesse ont plus fortement chuté au cours du vingtième siècle en Europe : par exemple, en France et au Royaume-Uni, la part du patrimoine national détenue par les 1 % les plus riches s'élevait à 55-70 % au début du vingtième siècle ; elle a ensuite baissé pour atteindre 15 % à la fin des années 1970, avant d'augmenter pour s'élever à 20-22 % ces dernières années [Garbinti *et alii*, 2018]. L'accroissement de la concentration du capital semble notamment s'expliquer par la hausse du taux d'épargne parmi les plus hauts revenus. En bénéficiant aux classes moyennes, la hausse des prix de l'immobilier semble avoir contribué à contenir la hausse des inégalités de richesse au sommet de la répartition en France et au Royaume-Uni relativement aux Etats-Unis.

**GRAPHIQUE 2 Part du patrimoine détenue par les 1 % les plus riches (en %)**



source : Chancel (2019)

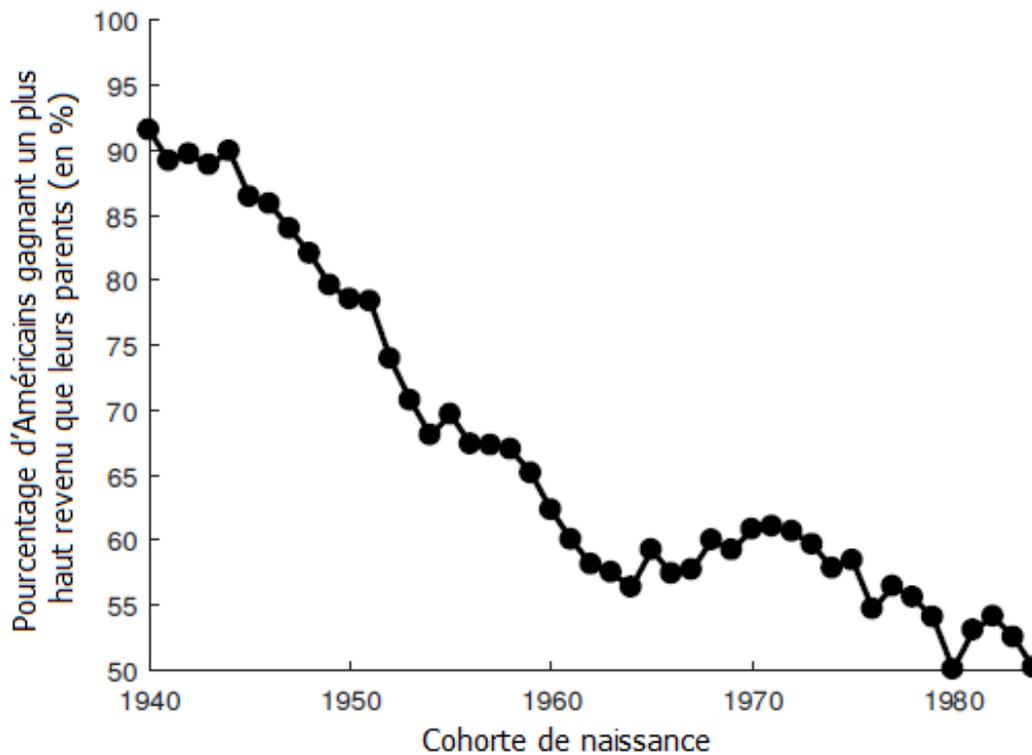
**5. La Grande Récession n'a pas mis un terme à la hausse des inégalités.** La crise financière mondiale avait pourtant immédiatement entraîné une chute des parts du revenu national et du patrimoine national détenues par les plus riches, mais ces parts ont rapidement rebondi et semblent avoir renoué avec leur trajectoire d'avant-crise.

**6. Les inégalités mondiales tiennent désormais davantage à la classe qu'à la nationalité.** La combinaison, d'une part, de la hausse des inégalités de revenu observée aussi bien dans les pays riches que dans les grands pays émergents et, d'autre part, la baisse des écarts de revenu entre les pays a changé la nature des inégalités mondiales [Lakner et Milanovic, 2015]. Avec l'étirement des répartitions du revenu des pays riches sur l'ensemble du spectre des inégalités mondiales, il y a désormais dans les pays riches de nombreux individus qui font partie des plus pauvres au monde. En définitive, pour avoir une idée de la position d'un individu dans la répartition mondiale des revenus, il est plus opportun de connaître sa classe sociale que sa nationalité.

**7. Des inégalités élevées sont associées à une moindre mobilité.** A la limite, la hausse des inégalités de revenu et de patrimoine pourrait ne pas être un motif d'inquiétude s'il y avait une forte mobilité économique, c'est-à-dire si une personne pauvre ou un enfant d'une famille pauvre gardait une forte chance de s'enrichir par la suite. Or, non seulement la mobilité reste faible dans la plupart des pays, mais en outre elle est d'autre plus faible dans un pays que les inégalités de revenu y sont fortes : c'est ce qu'Alan Krueger (2012) avait qualifié de « courbe de Gatsby le magnifique » (*Great Gatsby curve*). En effet, parmi les pays riches, la mobilité est forte dans les pays à faibles inégalités comme les pays scandinaves, modérée dans des pays à niveau d'inégalités modéré

comme l'Allemagne et la France, mais faible dans les pays à fortes inégalités comme les pays anglo-saxons [Corak, 2013]. Aux Etats-Unis, la mobilité intergénérationnelle brute a reculé ces dernières décennies : un enfant qui est né parmi les 10 % les plus pauvres n'a que 10 % de chances de rejoindre les 20 % les plus riches, tandis qu'une personne née parmi les 20 % les plus riches a trois fois plus de chances d'y rester [Chetty *et alii*, 2014]. Toujours aux Etats-Unis, la part des personnes gagnant plus que leurs parents est passée d'environ 90 % dans les années 1940 à environ 50 % aujourd'hui (cf. graphique 3).

**GRAPHIQUE 3 Mobilité absolue aux Etats-Unis : part des enfants gagnant plus que leurs parents (en %)**



source : Chetty *et alii* (2017)

**8. Les inégalités de revenu de genre et raciales ont diminué au vingtième siècle, mais elles restent élevées.**

**9. L'égalité d'accès à l'éducation, à la santé et aux emplois bien rémunérés est crucial pour stimuler les revenus primaires au bas de la répartition.**

**10. La progressivité de l'impôt a façonné la dynamique des inégalités au sommet de la répartition.**